

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**  
**2 OCTOBRE 2023, 19 h 05**

**10 – Sujets d’ouverture**

- .01 Adopter l’ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d’arrondissement du 2 octobre 2023, 19 h 05
- .02 Présentation du budget d’arrondissement 2024 et du Programme décennal d’immobilisations (PDI) 2024-2033
- .03 Période de questions du public

**30 – Administration et finances**

- .01 1237853001 Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l’exercice financier 2024 pour l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .02 1237853002 Approuver le Programme décennal d’immobilisations 2024-2033 de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie



**Dossier # : 1237853001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2024 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Il est recommandé :  
D'approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2024 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

**Signé par** Daniel LAFOND **Le** 2023-09-15 14:59

**Signataire :** Daniel LAFOND

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1237853001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2024 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

**CONTENU****CONTEXTE**

Au cours du mois de juillet, la Direction du budget et de la planification financière et fiscale informait les arrondissements de leur enveloppe budgétaire pour l'année 2024. L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'est vu accorder 52 468 200 \$ en transferts centraux. En ce qui a trait à la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, qui offre ses services aux arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal, les ajustements ont été affectés aux charges interunités.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA22 26 0215 : du 4 octobre 2022 : Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2023 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.  
CA21 26 0231 : du 24 novembre 2021 : Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2022 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

**DESCRIPTION**

Ce dossier présente le budget de fonctionnement pour l'année financière 2024 à partir du post enveloppe budgétaire transmise le 8 août. Une présentation détaillée du budget de fonctionnement 2024 de l'Arrondissement se trouve dans les pièces jointes.

**JUSTIFICATION**

En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, le budget d'Arrondissement doit faire l'objet d'une adoption par le Conseil d'arrondissement au cours d'une séance tenue exclusivement pour ce sujet.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'enveloppe budgétaire 2024 - Volet dépenses est la suivante :

---

	a/p	(000 \$)
<b>Budget 2023</b>	<b>695,5</b>	<b>71 248,1</b>
Ajustements		508,2
<b>Enveloppe budgétaire 2023 - dépenses</b>		<b>71 756,3</b>
Augmentation des revenus		252,4
Augmentation de la taxe locale		1 353,8
Augmentation du budget permis de construction/modification		0,0
Remboursement affectation de surplus 2022		(0,0)
<b>Total du budget 2024</b>	<b>711,0</b>	<b>73 362,5</b>

L'enveloppe budgétaire 2024 - Volet revenus et budget net est la suivante :

<b>Budget 2023</b>	<b>7 520,1</b>
<b>Augmentation des revenus</b>	<b>252,4</b>
<b>Sous-total des revenus locaux</b>	<b>7 772,5</b>
<b>Taxe relative aux services</b>	<b>12 413,7</b>
<b>Total du budget 2024</b>	<b>20 186,2</b>
<b>Budget net</b>	
<b>Transferts centraux</b>	<b>53 176,3</b>
<b>Augmentation du budget permis de construction/modification</b>	<b>0,0</b>
<b>Budget revenus</b>	<b>20 186,2</b>
<b>Budget dépenses</b>	<b>73 362,5</b>

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle compte tenu de sa nature administrative.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N/A

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N/A

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N/A

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

## VALIDATION

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Suzanne SÉNÉCAL  
Secrétaire d'unité administrative

**ENDOSSÉ PAR**

Simone BONENFANT  
Directeur

Le : 2023-08-29



**Dossier # : 1237853002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Il est recommandé :  
D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

**Signé par** Daniel LAFOND **Le** 2023-09-15 15:42

**Signataire :** Daniel LAFOND

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1237853002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

**CONTENU****CONTEXTE**

Conformément aux dispositions de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie doit dresser et transmettre au comité exécutif son Programme décennal d'immobilisations, lequel regroupe les investissements qu'il prévoit réaliser sur son territoire au cours des dix prochaines années pour :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie par le rehaussement de l'aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

Le but premier d'un PDI est de dresser un inventaire des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

Cette programmation n'est toutefois pas exhaustive et n'inclut que des projets capitalisables. En plus de ceux prévus au PDI de l'Arrondissement, certains projets peuvent être financés par d'autres sources, tels le budget de fonctionnement, le compte de surplus, l'enveloppe dédiée aux travaux non capitalisables (TNC), les fonds de parcs ou de stationnement, des subventions ou des ententes ponctuelles avec les services centraux de la Ville de Montréal. Ce faisant, ces projets n'apparaissent pas au PDI de l'Arrondissement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA22 260216 du 4 octobre 2022 : D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

CA21 26 0232 du 24 novembre 2021 : Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

**DESCRIPTION**

Le présent dossier vise l'adoption et la transmission au comité exécutif du Programme décennal d'immobilisations 2024-2033.

**JUSTIFICATION**

Requis par la Charte de la Ville de Montréal.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Voir la programmation en pièce jointe.

#### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle compte tenu de sa nature administrative.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N/A

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N/A

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Le Programme triennal d'immobilisations 2023-2032 sera diffusé sur le site Internet de l'Arrondissement.

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :



---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Suzanne SÉNÉCAL  
Secrétaire d'unité administrative

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2023-08-29

Simone BONENFANT  
Directeur